

Il y a sûrement des fois où la colère est justifiée

Question :

« La colère n'est jamais justifiée ». Je ne suis pas du tout d'accord. Il y a certaines fois où la colère est certainement justifiée et inévitable. Il est essentiel par exemple de sévir pour discipliner les enfants, les adolescents et les proches de quelqu'un, les gens financièrement irresponsables, ou ceux qui représentent une menace réelle ou potentielle. Est-il possible de faire usage de la colère dans certaines situations, sans qu'elle nous contrôle nécessairement, puis l'offrir au Saint-Esprit pour fin de guérison ?

Réponse :

La colère est toujours une projection de notre propre culpabilité. Mais cela ne signifie pas qu'on ne doit pas agir de manière responsable et appropriée quand et lorsque la situation l'exige. Discipliner quelqu'un, fixer des limites quant à son comportement, faire cesser physiquement des comportements dangereux, tout cela peut se faire efficacement sans colère. Vous pouvez être ferme et sûr de vous, et même élever la voix si les circonstances l'exigent – et tout cela sans colère. Arriver à distinguer entre la forme (agissements) et le contenu (pensées dans l'esprit) est le facteur essentiel dans la compréhension de cet aspect des enseignements du *cours*. Nous vous renvoyons à nos réponses aux questions précédentes où nous avons discuté de la colère et la façon d'appliquer les principes d'*Un Cours en Miracles* au rôle parental par exemple, ou à des postes d'autorité : voyez les questions 179, 202, 551 et 569.

Source : www.facimoutreach.org/qa/indextoquestions.htm

Question 1238 B